

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

SAPIENTA GLOBAL STRATEGIES

Exercice du 01/07/2025 au 30/06/2026

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels



Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le FCP est un fonds discrétionnaire dont l'objectif est de réaliser une performance nette de frais de 3% minimum par an sur un horizon de cinq ans. Pour parvenir à son objectif de gestion, le gérant expose le portefeuille au marché des actions internationales (de 0% à 90% de l'actif net avec une exposition maximale de 50% aux pays émergents) et au marché des obligations internationales (de 0% à 100% de l'actif net avec une exposition indirecte maximale de 50% aux titres High Yield), principalement, par le biais d'OPC mais pourra également sélectionner des valeurs mobilières en direct jusqu'à 100% de son actif net. Les valeurs mobilières détenues par les OPC et les valeurs mobilières détenues en direct pourront être libellées dans des devises autres que l'euro.

Stratégie d'investissement

Le processus de gestion du fonds se définit comme discrétionnaire et opportuniste résultant d'une analyse des facteurs macroéconomiques (approche top-down) et d'une sélection de sous-jacents, par le biais d'un processus d'analyse combinant quantitatif et qualitatif (approche bottom-up). A partir de son scénario de marché, le gérant va définir le degré d'exposition du portefeuille aux différents types de risques ainsi que la répartition entre les deux principales stratégies du fonds (stratégie actions et stratégie obligataire). L'objectif est de fournir à l'investisseur un accès large et actif sur les marchés financiers, considérant que les choix d'allocation constituent la source principale de performance d'un portefeuille.

Les décisions d'allocation entre les différentes classes d'actifs, qui sont au coeur de la stratégie d'investissement, seront prises de façon discrétionnaire selon les anticipations des gérants.

Quant à la stratégie obligataire, l'OPC s'exposera, uniquement de façon indirecte via des OPCVM, entre 0% et 100% maximum de l'actif net, en titres de créance émis par des émetteurs publics ou privés, de toutes notations et toutes zones géographiques. Le gérant investira dans des fonds exposés aux marchés des taux d'intérêts (fonds obligataires). Cette allocation a pour but de rechercher du rendement positif et régulier dans une enveloppe de risque bien définie.

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés internationaux (y compris les pays émergents) pour s'exposer ou couvrir le risque actions, de taux et de change du portefeuille.

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte économique et financier

L'exercice de juin 2025 à juin 2026 a été principalement marqué par le rebond des marchés suite au Liberation Day, une phase de consolidation des hyperscalers et le conflit en Iran.

Après l'été, les marchés ont traversé une phase de consolidation portée par les prises de profit sur les *hyperscalers* américains qui ont commencé à émettre de la dette. Le montant des CAPEX et le ralentissement des *buybacks* ont été un signal d'arrêt à la performance.

En début d'année 2026, les craintes sur le segment des marchés privés avec le blocage des retraits dans des fonds de dette privée ont perturbé les bonnes performances du secteur bancaire depuis deux ans.

L'attaque portée par les US sur l'Iran le 27 février 2026 a provoqué une hausse rapide des prix des matières premières, impactant les pays les plus importateurs, dont l'Asie du Sud-Est et l'Europe. Les Etats-Unis, nets exportateurs, ont été relativement plus protégés. Les taux courts sont remontés et les courbes se sont aplaties, au gré des anticipations d'inflation qui se sont regonflées rapidement. Les spreads de crédit se sont légèrement écartés.

La détente progressive du conflit a accompagné l'envolée des prix des actifs liés aux semi-conducteurs et de certains pays émergents, dont la Corée du Sud et Taïwan. La Chine continentale n'a pas été en reste. Les spreads de crédit se sont rapidement resserrés, et la BCE a effectué une hausse de taux préventive de 25 points de base.

Sur la période, les taux longs des pays développés ont légèrement augmenté face aux déficits budgétaires non résolus. L'arrivée de Kevin Warsh à la FED redonne un peu de crédibilité à la gestion monétaire.

Enfin, le Yen a continué de se déprécier malgré quelques interventions de la banque du Japon, dans un contexte de plus en plus inflationniste mais sans hausse significative des taux administrés.

Sur la période, le MSCI World € a enregistré une performance de +24.58%. Sur les classes d'actifs obligataires, les obligations souveraines et IG Monde ont enregistré une performance de +1.10% (hedgé €), et les obligations High Yield Monde ont enregistré une performance de +5.90% (hedgé €).

Politique d'investissement

Au cours de l'exercice, les contributions brutes à la performance des poches actions et obligations ont été de c. +21.86% et c. +3.73% respectivement.

Le bêta au MSCI World € a varié entre 35% et 75%, démontrant l'agilité de l'équipe de gestion à s'adapter à un environnement changeant et volatil.

Performances

La performance finale de l'exercice est de +19,60% pour la part C et de +17,45% pour la part D. Les performances des parts C et D sont supérieures à l'objectif de performance de 3% par an sur l'horizon d'investissement recommandé de 5 ans.

Evènements en cours de période

N.A.

Liste des mouvements sur la période

Code ISIN	Valeur	Mouvement
LU2611731824	AMUNDI GOLD MINERS - EUR	26 500,00
LU1834983550	AMUNDI STOXX EUROPE 600 BASIC RESOURCE - EUR	20 000,00
LU2466449001	ECHQUIER SPACE K - EUR	1 100,00
IE000I8KRLL9	ISHARES MSCI GLOBAL SEMICONDUCTORS - EUR	50 000,00
IE00BD3V0B10	ISHARES S&P US BANKS - EUR	300 000,00
FR0010755611	AMUNDI MSCI USA 2X LEVERAGED - EUR	-235 000,00
FR0010342592	AMUNDI NASDAQ 100 2X LEVERAGED - EUR	-2 850,00
LU1681038672	AMUNDI RUSSELL 2000 - EUR	-2 500,00
LU1900066975	AMUNDI MSCI KOREA - EUR	37 000,00
IE00BMWXKN31	HSBC HANG SENG TECH - EUR	355 337,00
IE00B5L8K969	ISHARES MSCI EM ASIA - EUR	24 000,00
IE00BFXR7892	KRANESHARES CSI CHINA INTERNET - USD	-150 000,00
IE00BKPJY434	KRANESHARES ICBCCS SSE STAR MARKET 50 - USD	170 000,00
LU1900066207	AMUNDI MSCI BRAZIL - EUR	110 000,00
LU1681045024	AMUNDI MSCI EM LATIN AMERICA - EUR	40 000,00
IE00B52XQP83	ISHARES MSCI SOUTH AFRICA - EUR	75 000,00
FR0011042753	AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO 2X - EUR	65 000,00
FR0010405431	AMUNDI MSCI GREECE - EUR	1 300 000,00
FR0013233756	FUTUR FLEXIBLE ACTIONS I - EUR	14 000,00
FR0010930446	H2O MULTISTRATEGIES I - EUR	2,5
IE000W25WSA7	H2O GENERATIVE GLOBAL MACRO I - EUR	30 000,00
FR0010930438	H2O MULTIBONDS I - EUR	2,00
XS2845254189	36 Months EUR ATM Call Note Linked to Marex Defensive Index - 07/02/2028	11 500 000,00
FR0013340726	LBPAM ABSOLUTE RETURN CREDIT I - EUR	180,00
NLMLBV104122	WARRANT MERQUBE SERENITY 24M 28/02/2028 - EUR	7 000,00
IE00BG4R4N98	ARKAIM EMERGING MARKETS CORPORATE HY DEBT O6 - EUR	15 000,00
LU2802104476	AXIOM EMERGING MARKETS CORPORATE BONDS AC - EUR	1 800,00
LU0501220262	GLOBAL EVOLUTION FRONTIER MARKETS H I - EUR	34 000,00
IE000VBPDLI4	MAN EMERGING MARKETS CORPORATE CREDIT ALTERNATIVE H IN - EUR	19 000,00
FR001400FLB3	QANTARA AFRICAN SOVEREIGN BONDS H I - EUR	1 500,00
FR0010951483	ANAXIS SHORT DURATION I - EUR	1 000,00
FR001400P116	ELLIPSIS GLOBAL CREDIT OPPORTUNITIES Y - EUR	15,00
LU2061939216	IVO GLOBAL HIGH YIELD I - EUR	-10 000,00
IE000FR1WHU7	MAN DYNAMIC INCOME H IB - EUR	15 000,00
IE000E4XZ7U3	MAN DYNAMIC INCOME I - EUR [CLOSED]	-5 000,00
IE000UF6ZGJ9	MAN FINANCIAL CREDIT OPPORTUNITIES IF - EUR [CLOSED]	-15 000,00
IE000O9TVU66	MAN GLOBAL CREDIT VALUE H IL - EUR	55 000,00
IE000B43XTH5	MAN GLOBAL CREDIT VALUE H ILF - EUR [CLOSED]	20 000,00

Code ISIN	Valeur	Mouvement
FR0013510286	STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I - EUR	7 000,00
FR0014010QC5	TAILOR CREDIT 31 I - EUR	15 000,00
LU2416423056	VONTOBEL CREDIT OPPORTUNITIES H E - EUR	10 000,00
LU3188632536	JSS SUSTAINABLE BOND FINANCIAL CAPITAL EI - EUR	50 000,00
FR001400MT15	SYCOMORE EURO IG SHORT DURATION IC - EUR	30 000,00
FR001400L7Z2	ARBEVEL SHORT TERM CREDIT I - EUR	2 000,00
LU1829219390	AMUNDI EURO STOXX BANKS - EUR	-24 000,00
LU1841731745	AMUNDI MSCI CHINA - EUR	-170 510,00
LU1291097779	BNP EASY MSCI EMERGING MIN TE - EUR	-480 000,00
LU0708055537	HSBC FRONTIER MARKETS IC - EUR	-36 500,00
LU0976564525	TEMPLETON FRONTIER MARKETS W - EUR	-50 000,00
IE000BZ1HVL2	SPDR MSCI WORLD H - EUR	-610 000,00
LU1112755050	MANDATUM NORDIC HIGH YIELD B - EUR	-17 000,00
LU1311575093	PARETO-NORDIC CORP BD-HEUR	-12 000,00
LU2262945038	SISSNER CORPORATE BOND RF - EUR	-75 000,00
LU1846391495	IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT W - EUR	-25 000,00
FR001400EZW2	SCHELCHER GLOBAL YIELD 2028 I - EUR	-104,00
FR0014005930	EDR CORPORATE HYBRID BONDS I - EUR	-5 000,00
IE00BFYV9065	CONCISE SHORT TERM HIGH YIELD I2 - EUR	-14 000,00
LU1547516291	BNP EASY ENERGY & METALS ENHANCED ROLL H - EUR	-230 000,00
CH0587311918	Call Warrant sur Leonteq Index Sapienta Absolu - RC 2%	-7 916 000,00
LU1971360067	H2O MULTIEQUILIBRIUM I - EUR	-400,00

Respect par l'OPC de critères relatifs aux enjeux environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG).

Respect par l'OPC de critères relatifs aux enjeux environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) Sapienta Gestion a développé une politique d'investissement responsable qui prend en compte de manière sélective les critères ESG (critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance) dans sa politique d'investissement.

Sapienta Gestion effectue en amont un choix de classification de ses activités, en fonction des objectifs de gestion de la durabilité prévus par la réglementation SFDR UE 2019/2088 :

- Article 6 : les risques liés à la durabilité sont retenus peu significatifs pour atteindre les objectifs de gestion, ce qui n'exclut pas que des critères extra-financiers puissent être pris en compte par les gérants,
- Article 8 : les objectifs de gestion incluent la promotion de certains facteurs de durabilité environnementaux et sociaux, et une bonne gouvernance d'entreprise,
- Article 9 : les objectifs de gestion prévoient à titre principal l'investissement durable.

A chaque objectif de gestion est associé un modèle de gestion des risques selon le « modèle SAPIENS », le modèle de gestion de la qualité ESG des investissements de la société.

Pour ses activités classées, « SFDR Article 6 », Sapienta Gestion effectue une revue sommaire des facteurs de durabilité sans poser d'objectifs minimaux de durabilité.

L'OPC Sapienta Global Stratégies relève de l'« Article 6 » au sens du règlement SFDR.

1. Règlement SFDR

Conformément au règlement européen UE 2019/2088 « SFDR », Sapienta Gestion a mis à disposition des souscripteurs des OPC une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement du risque de durabilité. Cette information est disponible sur le site internet de Sapienta Gestion : www.sapientagestion.com.

2. Règlement Taxonomie

Conformément au règlement UE 2020/822 « Taxonomie », la Société de Gestion doit mettre à disposition des souscripteurs des OPC une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement du risque de durabilité.

Au regard de l'actif sous gestion de la Société, celle-ci ne prend aucun engagement quant à une proportion minimale d'investissement aligné avec le règlement Taxonomie.

Sur l'exercice 2026, l'OPC Sapienta Global Stratégies ne prend aucun engagement quant à une proportion minimale d'investissement aligné avec le règlement Taxonomie.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 30/06/2026

SAPIENTA GLOBAL STRATEGIES

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Toutes les opérations d'investissement sur OPCVM, FIA ou fonds d'investissement étrangers sous-jacents du FCP sont effectuées par l'intermédiaire du dépositaire. Le FCP ne supporte alors pas de frais de courtage.

La recherche de la « meilleure exécution » consiste à s'assurer que les ordres transmis sur OPCVM, FIA ou fonds d'investissement étrangers sous-jacents sont exécutés conformément aux prescriptions figurant dans leur prospectus.

La société de gestion peut dans certains cas avoir recours à des courtiers pour investir dans d'autres instruments financiers. Dans ces cas, le FCP peut supporter des frais de courtage.

Lorsque la société de gestion est amenée à traiter d'autres types d'actifs négociés sur un marché (actions ou parts d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement étrangers ouverts, actions ou parts de sociétés d'investissement fermées, instruments financiers à terme cotés), elle sélectionne ses intermédiaires financiers selon une politique qui consiste à prendre en compte des critères quantitatifs (niveau de prix) et qualitatifs (position sur le marché, organisation interne, rapidité, etc.) fixés d'après une grille d'évaluation interne.

En raison du caractère non majoritaire de ce type d'opérations, Sapienta Gestion pourra ne sélectionner qu'un seul intermédiaire pour l'exécution de ces opérations.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

La politique de rémunération mise en œuvre au sein de SAPIENTA GESTION est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (la « Directive UCITS V »).

A ce stade, la politique de rémunération de la Société n'intègre pas les risques en matière de durabilité. En revanche, une réflexion est en cours sur la nature des critères à prendre en compte pour intégrer ces risques. Les critères de durabilité définis seront également intégrés à la politique de rémunération des collaborateurs en vue de la prochaine campagne de fixation des objectifs annuels.

L'accès aux informations sur la manière dont la Société intègre les risques pertinents en matière de durabilité, importants ou susceptibles de l'être, dans son processus de prise de décision d'investissement, notamment les aspects organisationnels, de gestion des risques et de gouvernance de ces processus, et dans ses processus de conseil sont tenues à jour de manières concises dans la section « Informations réglementaires » du site Internet de la Société.

1. Rémunérations versées par la Société à son personnel

Conformément à la réglementation en vigueur, la Société a établi une politique ayant pour objectif de promouvoir une gestion saine et efficace du risque en n'encourageant pas une prise de risque incompatible avec les prospectus/statuts ou autres documents constitutifs des fonds ou autres actifs gérés avec l'intérêt des clients à qui la Société fournit un service d'investissement.

La politique de rémunération de la Société est conforme à la stratégie à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion, des fonds et des clients, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La Politique de rémunération est revue annuellement par la Direction Générale de la Société. Celle-ci a vérifié l'application de la politique sur l'année 2025 et sa conformité avec les principes de la Directive UCITS V. Elle a, en ce sens, approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2025, le 22/01/2025. La rémunération variable est attribuée en tenant compte de critères qualitatifs et quantitatifs afin d'éviter notamment les prises de risques à court terme :

Aucune rémunération fixe ou variable n'est liée à la réalisation d'objectifs de vente, de courtage, de performance, etc.,

Aucune rémunération fixe ou variable n'est prise en charge par les OPC gérés par la société de gestion. Les rémunérations variables versées au sein de la société de gestion sont déterminées de façon discrétionnaire

Compte tenu de la taille de l'effectif de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

2. Prise en compte de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêts

La Société a également procédé à l'identification des collaborateurs jugés comme Preneurs de risques. Ces collaborateurs sont ceux qui pourraient avoir un impact significatif sur le profil de risque de la Société ou des fonds gérés et qui percevrait un salaire significatif.

Les personnes concernées se verront appliquer les dispositions de la politique de rémunération pour la part variable de leur rémunération.

Tous les collaborateurs de la Société sont considérés comme Preneurs de risques, au titre de l'exercice 2025.

Aucune situation de conflit d'intérêt n'a émané des pratiques liées à la rémunération au sein de la Société, sur la période.

Evènements intervenus au cours de la période

26/08/2025 Frais : L'ajout de warrant dans la rubrique frais et commissions, sans que cela n'entraîne une augmentation des frais d'après la société de gestion.

12/02/2026 Suspension de VL : La mise à jour des coordonnées du dépositaire : auparavant CIC MARKET SOLUTIONS - Solutions dépositaire - 6 avenue de Provence 75009 PARIS, désormais, CIC Corporate & Institutional Banking - Asset Servicing - 6 avenue de Provence 75009 PARIS

12/02/2026 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement

12/02/2026 Frais : La mise à jour des commissions de mouvement concernant les dépôts, TCN, obligations (ETF) sans entraîner une augmentation des frais selon la société de gestion.

16/04/2026 Mise à jour de la trame : L'ajout du mécanisme de Swing Pricing

27/05/2026 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la décimalisation des parts C et D :
Auparavant : millièmes de part

Bilan actif au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	1 494 000,00	314 574,60
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 494 000,00	314 574,60
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	158 601 853,98	105 305 413,73
OPCVM	144 117 793,98	94 793 521,23
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	14 484 060,00	10 511 892,50
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	691 517,56	169 932,15
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	525 693,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	161 313 064,54	105 789 920,48
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 726 844,79	2 127 577,39
Comptes financiers	6 212 474,68	4 566 441,59
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	8 939 319,47	6 694 018,98
Total Actif I + II	170 252 384,01	112 483 939,46

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres :		
Capital	132 974 749,73	102 247 708,49
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	922 723,29	0,00
Résultat net de l'exercice	26 260 114,32	8 562 966,00
Capitaux propres I	160 157 587,34	110 810 674,49
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	691 517,57	169 932,15
Emprunts	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (C)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	691 517,57	169 932,15
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	9 403 279,10	1 503 332,82
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	9 403 279,10	1 503 332,82
Total Passifs : I + III + IV	170 252 384,01	112 483 939,46

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	299 552,19	199 816,31
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	-36,00	-36,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Sous-total Produits sur opérations financières	299 516,19	199 780,31
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	0,00
Total Revenus financiers nets (A)	299 516,19	199 780,31
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	-858,38
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-7 616 326,94	-3 058 651,37
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-7 616 326,94	-3 059 509,75
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-7 316 810,75	-2 859 729,44
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-835 880,27	-460 844,64
Revenus nets I = C + D	-8 152 691,02	-3 320 574,08
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	20 231 494,04	7 368 482,13
Frais de transactions externes et frais de cession	-251 326,10	-221 603,34
Frais de recherche	-265 094,11	-176 949,91
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	19 715 073,83	6 969 928,88
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	1 625 234,90	2 308 315,17
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	21 340 308,73	9 278 244,05
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	11 100 365,45	3 474 683,67
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	5 537,60	-7 755,02
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	11 105 903,05	3 466 928,65
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	1 966 593,56	-861 632,62
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	13 072 496,61	2 605 296,03
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	0,00
Résultat net = I + II + III - IV	26 260 114,32	8 562 966,00

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Le FCP est un fonds discrétionnaire dont l'objectif est de réaliser une performance nette de frais de 3% minimum par an sur un horizon de cinq ans. Pour parvenir à son objectif de gestion, le gérant expose le portefeuille au marché des actions internationales (de 0% à 90% de l'actif net avec une exposition maximale de 50% aux pays émergents) et au marché des obligations internationales (de 0% à 100% de l'actif net avec une exposition indirecte maximale de 50% aux titres High Yield), principalement, par le biais d'OPC mais pourra également sélectionner des valeurs mobilières en direct jusqu'à 100% de son actif net. Les valeurs mobilières détenues par les OPC et les valeurs mobilières détenues en direct pourront être libellées dans des devises autres que l'euro.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024		
Actif net total	160 157 587,34	110 810 674,49	31 561 420,52		
PART CAPI C					
Actif net	143 511 009,17	96 280 098,98	31 561 420,52		
Nombre de parts	830 939,9371	666 737,6920	236 868,7050		
Valeur liquidative unitaire (exprimée en EUR)	172,70	144,40	133,24		
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00		
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00		
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00		
Capitalisation unitaire	14,22	7,76	5,65		
PART DIST D					
Actif net	16 646 578,17	14 530 575,51			
Nombre de parts	130 800,0070	134 102,8330			
Valeur liquidative unitaire (exprimée en EUR)	127,26	108,35			
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	5,00	2,00			
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00			
Capitalisation unitaire	12,54	-3,24			

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Mécanisme de Swing Pricing

Le Fonds n'a pas prévu de mécanisme de Swing Pricing ou de droits ajustables acquis.

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au « swing pricing » avec seuil de déclenchement

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de réduire pour les porteurs de parts les coûts de réaménagement de portefeuille liés aux souscriptions ou aux rachats, en affectant tout ou partie de ces coûts aux porteurs entrants et/ou sortants.

En cas de mouvement significatif du passif, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût de réaménagement du portefeuille lié aux opérations (investissement ou désinvestissement) générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des porteurs de parts entrants ou sortants (frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC).

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse (en cas de souscriptions nettes) ou à la baisse (en cas de rachats nets), pour prendre en compte les coûts de réaménagement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets.

La valeur liquidative de chaque part est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque part. La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux porteurs du fonds et publiée.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de

transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuels applicables au fonds.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

La politique de swing pricing ne s'applique pas sur la valeur liquidative de clôture du fonds. En cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part D :

Pour les revenus : distribution totale

Pour les plus ou moins-values : distribution totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010568683	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
D	FR001400PS13	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010568683	2% en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents sur l'exercice. Cela n'inclut pas les éventuels frais indirects variables liés à la performance des OPC sous-jacents.
D	FR001400PS13	2% en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents sur l'exercice. Cela n'inclut pas les éventuels frais indirects variables liés à la performance des OPC sous-jacents.

Commission de surperformance**Part FR0010568683 C**

20% de la surperformance lorsque la performance nette de frais est supérieure à 3% par an. Les rachats survenus sur la période de calcul donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Assiette : actif net

Conformément à la réglementation en vigueur applicable, le calcul de la commission de surperformance sera, sera établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance supérieure à celle de son indice de référence (ici un taux fixe de 3 %) sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable à la société de gestion.

Méthode de calcul :

La commission de performance du Fonds est calculée selon la méthode indiquée, c'est-à-dire par référence à un fonds indicé réalisant une performance annuelle égale à 3% et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

Provision/Reprise de Provision :

Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période d'observation est supérieure à celle du fonds indicé, une provision de 20% de cette surperformance est constituée à chaque établissement de valeur liquidative (VL).

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion). Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par la société de gestion.

Toute sous-performance du fonds au dernier jour de la période d'observation de 12 mois devra être rattrapée au cours d'une période d'observation de 5 ans maximum avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence :

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence (ici un taux fixe de 3%) et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. ».

Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation :

La commission de surperformance se calcule sur une période d'observation de 12 mois allant du 1er juillet au dernier jour de bourse du mois de juin.

A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Cristallisation :

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois et coïncide avec l'exercice comptable du Fonds.

Les performances passées du fonds par rapport à l'indice de référence sont indiquées sur l'annexe des performances passées et sur les reporting mensuels du fonds accessibles sur le site internet www.sapientagestion.com

Part FR001400PS13 D

20% de la surperformance lorsque la performance nette de frais est supérieure à 3% par an. Les rachats survenus sur la période de calcul donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Assiette : actif net

Conformément à la réglementation en vigueur applicable, le calcul de la commission de surperformance sera, sera établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance supérieure à celle de son indice de référence (ici un taux fixe de 3 %) sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable à la société de gestion.

Méthode de calcul :

La commission de performance du Fonds est calculée selon la méthode indiquée, c'est-à-dire par référence à un fonds indicé réalisant une performance annuelle égale à 3% et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

Provision/Reprise de Provision :

Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période d'observation est supérieure à celle du fonds indicé, une provision de 20% de cette surperformance est constituée à chaque établissement de valeur liquidative (VL).

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion). Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par la société de gestion.

Toute sous-performance du fonds au dernier jour de la période d'observation de 12 mois devra être rattrapée au cours d'une période d'observation de 5 ans maximum avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence :

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence (ici un taux fixe de 3%) et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. ».

Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation :

La commission de surperformance se calcule sur une période d'observation de 12 mois allant du 1er juillet au dernier jour de bourse du mois de juin.

A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Cristallisation :

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois et coïncide avec l'exercice comptable du Fonds.

Les performances passées du fonds par rapport à l'indice de référence sont indiquées sur l'annexe des performances passées et sur les reporting mensuels du fonds accessibles sur le site internet www.sapientagestion.com

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Société de gestion : Néant Dépositaire : -Actions : OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund), warrants : Forfait 15€ TTC France, Belgique, Pays-Bas - Forfait 40€ TTC autres pays -OPC : 150€ HT Max (selon lieu de commercialisation) -Dépôts, TCN, Obligations (ETF) : Forfait 25€ HT France - 55€ HT Etranger -Futures : 1€/lot TTC -Options : 0,40% Minimum 7€ TTC Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

Les actifs faisant l'objet d'opérations de financement sur titres et les garanties reçues sont conservés par le Dépositaire de l'OPCVM : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Taux Barème :

La société de gestion n'est pas soumise à la T.V.A.

Des frais liés à la recherche au sens de l'Article 314-21 du Règlement Général de l'AMF sont facturés à l'OPC sur la base de 0,20% par an maximum. Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	110 810 674,49	31 561 420,52
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	44 960 591,31	87 092 027,04
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-18 848 410,48	-15 420 203,53
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-7 316 810,75	-2 859 729,44
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	19 715 073,83	6 969 928,88
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	11 105 903,05	3 466 928,65
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-269 434,10	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	302,37
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	160 157 587,35	110 810 674,49

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	268 167,5571	42 944 308,43
Parts rachetés durant l'exercice	-103 965,3120	-16 463 931,07
Solde net des souscriptions/rachats	164 202,2451	26 480 377,36
PART DIST D		
Parts souscrites durant l'exercice	17 194,9320	2 016 282,88
Parts rachetés durant l'exercice	-20 497,7580	-2 384 479,41
Solde net des souscriptions/rachats	-3 302,8260	-368 196,53

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART DIST D	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part en devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative en devise de la part
FR0010568683	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	143 511 009,17	830 939,9371	172,70
FR001400PS13	PART DIST D	Distribuable	EUR	16 646 578,17	130 800,0070	127,26

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	19 403,21	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	19 403,21	NA	NA	NA	NA	NA

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	1 494,00	1 494,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 212,47	0,00	0,00	0,00	6 212,47
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	1 494,00	0,00	0,00	6 212,47

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par durée résiduelle

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	1 494,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 212,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	6 212,47	0,00	0,00	1 494,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	JPY +/-			Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 124,03	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 373,37	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	-2 000,80	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	-33 149,20	15 584,04	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-32 652,60	15 584,04	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	1 494,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	1 494,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
exprimés en milliers d'Euro		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
EE3600102901	AVARON EMER EUR FUND C	AS Avaron Asset Management	Actions	Estonie	EUR	2 315 250,00
FR0010342592	AMUND NASDAQ 100 DALY LEV	Amundi Asset Management SAS	Actions	France	EUR	2 458 200,00
FR0010405431	AMUNDI MSCI GREECE	Amundi Asset Management SAS	Actions	France	EUR	3 556 150,00
FR0010446658	AMUND FTSE MIB D 2X LEV	Amundi Asset Management SAS	Actions	France	EUR	4 584 900,00
FR0010755611	AM MSCI USA DLY 2X L ETF ACC	Amundi Asset Management SAS	Actions	France	EUR	2 462 000,00
FR0010930438	H2O MULTIBONDS FCP-IEC	Sunny Asset Management SA	Obligations	France	EUR	685 577,10
FR0010930446	H2O MLTSTRATEGIES FCP-IC	Sunny Asset Management SA	Hedges	France	EUR	952 401,30
FR0010951483	ANAXIS SHORT DURATION-I EUR	Anaxis Asset Management SAS	Obligations	France	EUR	1 456 580,00
FR0011042753	AMUND IBEX35 DAD 2X	Amundi Asset Management SAS	Actions	France	EUR	5 194 800,00
FR0013196219	ANAXIS INC ADVANTAGE-I1 EUR	Anaxis Asset Management SAS	Obligations	France	EUR	1 806 980,00
FR0013233756	FUTUR FLEXIBLE ACTIONS-I	Sapienta Gestion SAS	Actions	France	EUR	4 708 200,00
FR0013340726	LBPAM ABS RETRN CR SRI-IEURA	LBP AM SA	Obligations	France	EUR	2 314 371,60
FR0013510286	STRATEGIE RENDEMENT RESP-I	APICIL Asset Management SA	Obligations	France	EUR	809 410,00
FR001400FLB3	QANTARA AFRICAN SOVEREG FN-I	Qantara Asset Management SAS	Obligations	France	EUR	194 940,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR001400L7Z2	ARBEVEL SHORT TERM CREDIT-I	ARBEVEL SHORT TERM CREDIT SICAV	Obligations	France	EUR	2 207 700,00
FR001400MT15	SYC EUR IG SHR DUR-IC	Sycomore Asset Management SA	Obligations	France	EUR	3 237 900,00
FR001400P116	ELLIPSIS GLOB CRED OPP-Y EUR	Ellipsis Asset Management SA/France	Actions	France	EUR	1 614 314,25
FR001400PY31	SUNNY NORTH AMERICA-F	Sunny Asset Management SA	Actions	France	EUR	1 383 448,00
FR0014010QC5	TAILOR CREDIT 2031-I	Tailor Am SAS	Obligations	France	EUR	1 529 850,00
IE000B43XTH5	MAN FD PLC MAN GB CR VA-ILFH	Man Asset Management Ireland Ltd	Hedges	Irlande	EUR	2 171 000,00
IE000E4XZ7U3	MAN FND PL-MAN DYN INC-I EUR	Man Asset Management Ireland Ltd	Obligations	Irlande	EUR	5 910 080,00
IE000FR1WHU7	MAN FND PL-MAN DYN INC-IBHE	Man Asset Management Ireland Ltd	Obligations	Irlande	EUR	1 570 200,00
IE000I8KRLL9	ISHARES MSCI GLB SEMICNDCT A	iShares Essential Metals Produ	Actions	Irlande	EUR	1 042 500,00
IE000O26LVE1	MA F VP-MA E MC CA-INF H EUR	Man Asset Management Ireland Ltd	Hedges	Irlande	EUR	6 463 800,00
IE000O9TVU66	MAN FD PLC MAN GB CR VA-ILHE	Man Asset Management Ireland Ltd	Hedges	Irlande	EUR	5 952 100,00
IE000UF6ZGJ9	MAN FINANCIAL CRD OPP-IF EUR	Man Asset Management Ireland Ltd	Obligations	Irlande	EUR	3 483 250,00
IE000VBPDLI4	MA F VP-MA E MC CA-INF H EUR	Man Asset Management Ireland Ltd	Hedges	Irlande	EUR	2 688 310,00
IE000W25WSA7	H2O GEN GB MAC-I EUR	Gateway Fund Services Ltd	Mixte	Irlande	EUR	2 992 500,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE00B52XQP83	ISHARES MSCI SOUTH AFRICA	BlackRock Asset Management Ireland Ltd	Actions	Irlande	EUR	3 750 000,00
IE00B5L8K969	ISHARES MSCI EM ASIA ACC	BlackRock Asset Management Schweiz AG	Actions	Irlande	EUR	9 738 000,00
IE00BD3V0B10	ISHARES S&P US BANKS UCITS	BlackRock Asset Management Ireland Ltd	Actions	Irlande	EUR	2 237 700,00
IE00BFXR7892	KRANESHARES CSI CHINA INTRNT	Waystone Management Co IE Ltd	Actions	Irlande	USD	1 129 052,04
IE00BG4R4N98	EMRG MRK CORP HG YLD DTF-O6U	Waystone Management Co IE Ltd	Obligations	Irlande	EUR	9 368 803,60
IE00BKPJY434	KS IC SSE STM50 UCITS ETF-US	Waystone Management Co IE Ltd	Actions	Irlande	USD	5 066 562,99
IE00BMWXKN31	HSBC HANG SENG TECH UCITS ET	HSBC Investment Funds Luxembourg SA/Luxembourg	Actions	Irlande	EUR	3 576 950,00
LU0501220262	GEF - FRONTIER MKT I EUR	Global Evolution Asset Management A/S	Obligations	Luxembourg	EUR	8 006 660,00
LU1681038672	AMUNDI RUSSELL 2000 UCITS ET	Amundi Luxembourg SA	Actions	Luxembourg	EUR	1 588 960,00
LU1681045024	AMUNDI MSCI EM LATIN AME ETF	Amundi Luxembourg SA	Actions	Luxembourg	EUR	820 400,00
LU1744059137	MW OBLIGATIONS INTERNAT-CS	MW Asset Management SICAV	Obligations	Luxembourg	EUR	1 055 735,10
LU1834983550	AMUNDI STX600 BASIC RSRCES	Amundi Luxembourg SA	Actions	Luxembourg	EUR	2 603 200,00
LU1900066207	AMUNDI MSCI BRAZIL-ETF ACC	Amundi Luxembourg SA	Actions	Luxembourg	EUR	2 665 300,00
LU1900066975	AMUNDI MSCI KOREA-ETF A	Amundi Luxembourg SA	Actions	Luxembourg	EUR	7 257 550,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU2061939216	IVO FUNDS - IVO GLOBAL HIGH	IVO Capital Partners SAS	Obligations	Luxembourg	EUR	656 800,00
LU2416423056	VONTOBEL-CREDIT OPPORT-HEEUR	Vontobel Fund - Commodity	Obligations	Luxembourg	EUR	7 852 140,00
LU2466449001	ECHIQUEIR SPACE-K EUR	Financiere de L'Echiquier SA	Actions	Luxembourg	EUR	2 549 800,00
LU2611731824	AMUNDI GOLD MINERS UC ETF-UI	Amundi Luxembourg SA	Actions	Luxembourg	EUR	4 551 120,00
LU2802104476	AXIOM EM MKT CORP-AC EUR-ACC	Axiom Alternative Investments Sarl	Obligations	Luxembourg	EUR	3 285 408,00
LU3188632536	JSS SUS BO FI CA-EI EUR ACC	JSS Sustainable Bond-Financial Capital	Obligations	Luxembourg	EUR	5 095 000,00
Total						158 601 853,98

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	30/06/2026
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	2 726 844,79
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des créances	2 726 844,79
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-4 276 671,43
Frais de gestion	-5 000 068,57
Dépôts de garantie	0,00
Autres créditeurs divers	-126 539,10
Total des dettes	-9 403 279,10
Total des créances et dettes	-6 676 434,31

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	30/06/2026
Frais fixes	2 343 078,80
Frais fixes en % actuel	2,00
Frais variables	4 382 315,82
Frais variables en % actuel	3,75
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART DIST D	30/06/2026
Frais fixes	308 060,21
Frais fixes en % actuel	2,00
Frais variables	582 872,11
Frais variables en % actuel	3,79
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités

	Code ISIN	Libellé	30/06/2026
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0013233756	FUTUR FLEXIBLE ACTIONS-I	4 708 200,00
Total			4 708 200,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	-8 152 691,02	-3 320 574,08
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-8 152 691,02	-3 320 574,08
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-8 152 691,02	-3 320 574,08

PART CAPI C		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-7 302 950,16	-2 885 237,36
Total	-7 302 950,16	-2 885 237,36
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,000	0,000
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART DIST D		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-849 740,86	-435 336,72
Total	-849 740,86	-435 336,72
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,000	0,000
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	130 800,0070	0,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	21 340 308,73	9 278 244,05
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	21 340 308,73	9 278 244,05
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	922 723,29	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	22 263 032,02	9 278 244,05

PART CAPI C		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	19 119 728,01	8 064 017,05
Total	19 119 728,01	8 064 017,05
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART DIST D		
Affectation:		
Distribution	654 000,04	268 205,67
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	2 489 303,97	946 022,87
Capitalisation	0,00	0,00
Total	3 143 304,01	1 214 228,54
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	130 800,0070	134 102,8330
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	5,00	2,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			1 494 000,00	0,93
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 494 000,00	0,93
Services bancaires invest et de courtage			1 494 000,00	0,93
MRXFIN 0 02/15/28	EUR	15 000	1 494 000,00	0,93
Parts d'OPC et fonds d'investissements			158 601 853,98	99,03
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			144 117 793,98	89,99
AM MSCI USA DLY 2X L ETF ACC	EUR	80 000	2 462 000,00	1,54
AMUND FTSE MIB D 2X LEV	EUR	170 000	4 584 900,00	2,86
AMUND IBEX35 DAD 2X	EUR	65 000	5 194 800,00	3,24
AMUNDI MSCI BRAZIL-ETF ACC	EUR	110 000	2 665 300,00	1,66
AMUNDI MSCI EM LATIN AME ETF	EUR	40 000	820 400,00	0,51
AMUNDI MSCI GREECE	EUR	1 300 000	3 556 150,00	2,22
AMUNDI MSCI KOREA-ETF A	EUR	37 000	7 257 550,00	4,53
AMUNDI RUSSELL 2000 UCITS ET	EUR	4 000	1 588 960,00	0,99
AMUNDI STX600 BASIC RSRCES	EUR	20 000	2 603 200,00	1,63
AMUND NASDAQ 100 DALY LEV	EUR	1 200	2 458 200,00	1,53
ANAXIS INC ADVANTAGE-I1 EUR	EUR	14 000	1 806 980,00	1,13
ANAXIS SHORT DURATION-I EUR	EUR	1 000	1 456 580,00	0,91
ARBEVEL SHORT TERM CREDIT-I	EUR	2 000	2 207 700,00	1,38
AVARON EMER EUR FUND C	EUR	45 000	2 315 250,00	1,45
AXIOM EM MKT CORP-AC EUR-ACC	EUR	2 800	3 285 408,00	2,05
ECHIQUEUR SPACE-K EUR	EUR	1 100	2 549 800,00	1,59
ELLIPSIS GLOB CRED OPP-Y EUR	EUR	15	1 614 314,25	1,01
EMRG MRK CORP HG YLD DTF-O6U	EUR	52 000	9 368 803,60	5,85
FUTUR FLEXIBLE ACTIONS-I	EUR	38 000	4 708 200,00	2,94
GEF - FRONTIER MKT I EUR	EUR	34 000	8 006 660,00	5,00
H2O GEN GB MAC-I EUR	EUR	30 000	2 992 500,00	1,87
H2O MLTSTRATEGIES FCP-IC	EUR	2,5	952 401,30	0,59
H2O MULTIBONDS FCP-IEC	EUR	2	685 577,10	0,43
HSBC HANG SENG TECH UCITS ET	EUR	650 000	3 576 950,00	2,23
ISHARES MSCI GLB SEMICNDCT A	EUR	50 000	1 042 500,00	0,65
ISHARES MSCI SOUTH AFRICA	EUR	75 000	3 750 000,00	2,34
ISHARES S&P US BANKS UCITS	EUR	300 000	2 237 700,00	1,40
IVO FUNDS - IVO GLOBAL HIGH	EUR	4 000	656 800,00	0,41
JSS SUS BO FI CA-EI EUR ACC	EUR	50 000	5 095 000,00	3,18
KRANESHARES CSI CHINA INTRNT	USD	70 000	1 129 052,04	0,71
KS IC SSE STM50 UCITS ETF-US	USD	170 000	5 066 562,99	3,16
LBPAM ABS RETRN CR SRI-IEURA	EUR	180	2 314 371,60	1,45
MA F VP-MA E MC CA-INF H EUR	EUR	19 000	2 688 310,00	1,68
MA F VP-MA E MC CA-INF H EUR	EUR	45 000	6 463 800,00	4,04
MAN FD PLC MAN GB CR VA-ILFH	EUR	20 000	2 171 000,00	1,36

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
MAN FD PLC MAN GB CR VA-ILHE	EUR	55 000	5 952 100,00	3,72
MAN FINANCIAL CRD OPP-IF EUR	EUR	25 000	3 483 250,00	2,17
MAN FND PL-MAN DYN INC-IBHE	EUR	15 000	1 570 200,00	0,98
MAN FND PL-MAN DYN INC-I EUR	EUR	32 000	5 910 080,00	3,69
MW OBLIGATIONS INTERNAT-CS	EUR	630	1 055 735,10	0,66
STRATEGIE RENDEMENT RESP-I	EUR	7 000	809 410,00	0,51
SUNNY NORTH AMERICA-F	EUR	1 100	1 383 448,00	0,86
SYC EUR IG SHR DUR-IC	EUR	30 000	3 237 900,00	2,02
TAILOR CREDIT 2031-I	EUR	15 000	1 529 850,00	0,96
VONTOBEL-CREDIT OPPORT-HEEUR	EUR	54 000	7 852 140,00	4,90
Autres OPC et fonds d'investissements			14 484 060,00	9,04
AMUNDI GOLD MINERS UC ETF-UI	EUR	84 000	4 551 120,00	2,84
ISHARES MSCI EM ASIA ACC	EUR	36 000	9 738 000,00	6,08
QANTARA AFRICAN SOVEREG FN-I	EUR	1 500	194 940,00	0,12
Autres actifs éligibles			525 693,00	0,33
Total			160 621 546,98	100,29

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
CAC40 EOP 0726	-60,00	35 100,00	0,00	-5 042 394,00
E-MINI NASD 0926	30,00	184 879,10	0,00	13 779 772,21
MINI MSCIEM 0926	230,00	0,00	172 056,25	10 665 836,45
Sous total		219 979,10	172 056,25	19 403 214,66
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		219 979,10	172 056,25	19 403 214,66

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
EURO FX CURR FUT Sep26	140,00	0,00	242 553,01	-17 565 161,21
JPN YEN CUR 0926	230,00	0,00	241 808,31	0,00
Sous total		0,00	484 361,32	-17 565 161,21
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	484 361,32	-17 565 161,21

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	160 621 546,98
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	47 922,85
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	-484 361,32
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	9 410 857,93
Autres passifs (-)	-9 438 379,10
Total = actif net	160 157 587,34



SAPIENTA GLOBAL STRATEGIES

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 juin 2026)



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2026**

SAPIENTA GLOBAL STRATEGIES
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
SAPIENTA GESTION
30 rue Joannès Carret
69009 LYON

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement SAPIENTA GLOBAL STRATEGIES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

SAPIENTA GLOBAL STRATEGIES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2026 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

2026.10.06 09:44:57
+0200



Bilan actif au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	1 494 000,00	314 574,60
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 494 000,00	314 574,60
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	158 601 853,98	105 305 413,73
OPCVM	144 117 793,98	94 793 521,23
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	14 484 060,00	10 511 892,50
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	691 517,56	169 932,15
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	525 693,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	161 313 064,54	105 789 920,48
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 726 844,79	2 127 577,39
Comptes financiers	6 212 474,68	4 566 441,59
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	8 939 319,47	6 694 018,98
Total Actif I + II	170 252 384,01	112 483 939,46

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres :		
Capital	132 974 749,73	102 247 708,49
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	922 723,29	0,00
Résultat net de l'exercice	26 260 114,32	8 562 966,00
Capitaux propres I	160 157 587,34	110 810 674,49
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	691 517,57	169 932,15
Emprunts	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (C)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	691 517,57	169 932,15
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	9 403 279,10	1 503 332,82
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	9 403 279,10	1 503 332,82
Total Passifs : I + III + IV	170 252 384,01	112 483 939,46

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	299 552,19	199 816,31
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	-36,00	-36,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Sous-total Produits sur opérations financières	299 516,19	199 780,31
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	0,00
Total Revenus financiers nets (A)	299 516,19	199 780,31
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	-858,38
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-7 616 326,94	-3 058 651,37
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-7 616 326,94	-3 059 509,75
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-7 316 810,75	-2 859 729,44
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-835 880,27	-460 844,64
Revenus nets I = C + D	-8 152 691,02	-3 320 574,08
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	20 231 494,04	7 368 482,13
Frais de transactions externes et frais de cession	-251 326,10	-221 603,34
Frais de recherche	-265 094,11	-176 949,91
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	19 715 073,83	6 969 928,88
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	1 625 234,90	2 308 315,17
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	21 340 308,73	9 278 244,05
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	11 100 365,45	3 474 683,67
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	5 537,60	-7 755,02
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	11 105 903,05	3 466 928,65
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	1 966 593,56	-861 632,62
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	13 072 496,61	2 605 296,03
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	0,00
Résultat net = I + II + III - IV	26 260 114,32	8 562 966,00

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Le FCP est un fonds discrétionnaire dont l'objectif est de réaliser une performance nette de frais de 3% minimum par an sur un horizon de cinq ans. Pour parvenir à son objectif de gestion, le gérant expose le portefeuille au marché des actions internationales (de 0% à 90% de l'actif net avec une exposition maximale de 50% aux pays émergents) et au marché des obligations internationales (de 0% à 100% de l'actif net avec une exposition indirecte maximale de 50% aux titres High Yield), principalement, par le biais d'OPC mais pourra également sélectionner des valeurs mobilières en direct jusqu'à 100% de son actif net. Les valeurs mobilières détenues par les OPC et les valeurs mobilières détenues en direct pourront être libellées dans des devises autres que l'euro.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024		
Actif net total	160 157 587,34	110 810 674,49	31 561 420,52		
PART CAPI C					
Actif net	143 511 009,17	96 280 098,98	31 561 420,52		
Nombre de parts	830 939,9371	666 737,6920	236 868,7050		
Valeur liquidative unitaire (exprimée en EUR)	172,70	144,40	133,24		
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00		
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00		
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00		
Capitalisation unitaire	14,22	7,76	5,65		
PART DIST D					
Actif net	16 646 578,17	14 530 575,51			
Nombre de parts	130 800,0070	134 102,8330			
Valeur liquidative unitaire (exprimée en EUR)	127,26	108,35			
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	5,00	2,00			
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00			
Capitalisation unitaire	12,54	-3,24			

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Mécanisme de Swing Pricing

Le Fonds n'a pas prévu de mécanisme de Swing Pricing ou de droits ajustables acquis.

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au « swing pricing » avec seuil de déclenchement

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de réduire pour les porteurs de parts les coûts de réaménagement de portefeuille liés aux souscriptions ou aux rachats, en affectant tout ou partie de ces coûts aux porteurs entrants et/ou sortants.

En cas de mouvement significatif du passif, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût de réaménagement du portefeuille lié aux opérations (investissement ou désinvestissement) générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des porteurs de parts entrants ou sortants (frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC).

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse (en cas de souscriptions nettes) ou à la baisse (en cas de rachats nets), pour prendre en compte les coûts de réaménagement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets.

La valeur liquidative de chaque part est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque part. La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux porteurs du fonds et publiée.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de

transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuels applicables au fonds.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

La politique de swing pricing ne s'applique pas sur la valeur liquidative de clôture du fonds. En cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part D :

Pour les revenus : distribution totale

Pour les plus ou moins-values : distribution totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010568683	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
D	FR001400PS13	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010568683	2% en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents sur l'exercice. Cela n'inclut pas les éventuels frais indirects variables liés à la performance des OPC sous-jacents.
D	FR001400PS13	2% en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents sur l'exercice. Cela n'inclut pas les éventuels frais indirects variables liés à la performance des OPC sous-jacents.

Commission de surperformance**Part FR0010568683 C**

20% de la surperformance lorsque la performance nette de frais est supérieure à 3% par an. Les rachats survenus sur la période de calcul donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Assiette : actif net

Conformément à la réglementation en vigueur applicable, le calcul de la commission de surperformance sera, sera établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance supérieure à celle de son indice de référence (ici un taux fixe de 3 %) sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable à la société de gestion.

Méthode de calcul :

La commission de performance du Fonds est calculée selon la méthode indiquée, c'est-à-dire par référence à un fonds indicé réalisant une performance annuelle égale à 3% et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

Provision/Reprise de Provision :

Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période d'observation est supérieure à celle du fonds indicé, une provision de 20% de cette surperformance est constituée à chaque établissement de valeur liquidative (VL).

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion). Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par la société de gestion.

Toute sous-performance du fonds au dernier jour de la période d'observation de 12 mois devra être rattrapée au cours d'une période d'observation de 5 ans maximum avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence :

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence (ici un taux fixe de 3%) et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. ».

Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation :

La commission de surperformance se calcule sur une période d'observation de 12 mois allant du 1er juillet au dernier jour de bourse du mois de juin.

A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Cristallisation :

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois et coïncide avec l'exercice comptable du Fonds.

Les performances passées du fonds par rapport à l'indice de référence sont indiquées sur l'annexe des performances passées et sur les reporting mensuels du fonds accessibles sur le site internet www.sapientagestion.com

Part FR001400PS13 D

20% de la surperformance lorsque la performance nette de frais est supérieure à 3% par an. Les rachats survenus sur la période de calcul donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Assiette : actif net

Conformément à la réglementation en vigueur applicable, le calcul de la commission de surperformance sera, sera établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance supérieure à celle de son indice de référence (ici un taux fixe de 3 %) sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable à la société de gestion.

Méthode de calcul :

La commission de performance du Fonds est calculée selon la méthode indiquée, c'est-à-dire par référence à un fonds indicé réalisant une performance annuelle égale à 3% et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

Provision/Reprise de Provision :

Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période d'observation est supérieure à celle du fonds indicé, une provision de 20% de cette surperformance est constituée à chaque établissement de valeur liquidative (VL).

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion). Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par la société de gestion.

Toute sous-performance du fonds au dernier jour de la période d'observation de 12 mois devra être rattrapée au cours d'une période d'observation de 5 ans maximum avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence :

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence (ici un taux fixe de 3%) et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. ».

Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation :

La commission de surperformance se calcule sur une période d'observation de 12 mois allant du 1er juillet au dernier jour de bourse du mois de juin.

A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Cristallisation :

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois et coïncide avec l'exercice comptable du Fonds.

Les performances passées du fonds par rapport à l'indice de référence sont indiquées sur l'annexe des performances passées et sur les reporting mensuels du fonds accessibles sur le site internet www.sapientagestion.com

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Société de gestion : Néant Dépositaire : -Actions : OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund), warrants : Forfait 15€ TTC France, Belgique, Pays-Bas - Forfait 40€ TTC autres pays -OPC : 150€ HT Max (selon lieu de commercialisation) -Dépôts, TCN, Obligations (ETF) : Forfait 25€ HT France - 55€ HT Etranger -Futures : 1€/lot TTC -Options : 0,40% Minimum 7€ TTC Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

Les actifs faisant l'objet d'opérations de financement sur titres et les garanties reçues sont conservés par le Dépositaire de l'OPCVM : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Taux Barème :

La société de gestion n'est pas soumise à la T.V.A.

Des frais liés à la recherche au sens de l'Article 314-21 du Règlement Général de l'AMF sont facturés à l'OPC sur la base de 0,20% par an maximum. Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	110 810 674,49	31 561 420,52
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	44 960 591,31	87 092 027,04
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-18 848 410,48	-15 420 203,53
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-7 316 810,75	-2 859 729,44
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	19 715 073,83	6 969 928,88
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	11 105 903,05	3 466 928,65
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-269 434,10	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	302,37
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	160 157 587,35	110 810 674,49

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	268 167,5571	42 944 308,43
Parts rachetés durant l'exercice	-103 965,3120	-16 463 931,07
Solde net des souscriptions/rachats	164 202,2451	26 480 377,36
PART DIST D		
Parts souscrites durant l'exercice	17 194,9320	2 016 282,88
Parts rachetés durant l'exercice	-20 497,7580	-2 384 479,41
Solde net des souscriptions/rachats	-3 302,8260	-368 196,53

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART DIST D	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part en devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative en devise de la part
FR0010568683	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	143 511 009,17	830 939,9371	172,70
FR001400PS13	PART DIST D	Distribuable	EUR	16 646 578,17	130 800,0070	127,26

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	19 403,21	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	19 403,21	NA	NA	NA	NA	NA

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
exprimés en milliers d'Euro					
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	1 494,00	1 494,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 212,47	0,00	0,00	0,00	6 212,47
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	1 494,00	0,00	0,00	6 212,47

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par durée résiduelle

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	1 494,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 212,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	6 212,47	0,00	0,00	1 494,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	JPY +/-			Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 124,03	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 373,37	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	-2 000,80	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	-33 149,20	15 584,04	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-32 652,60	15 584,04	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	1 494,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	1 494,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
exprimés en milliers d'Euro		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
EE3600102901	AVARON EMER EUR FUND C	AS Avaron Asset Management	Actions	Estonie	EUR	2 315 250,00
FR0010342592	AMUND NASDAQ 100 DALY LEV	Amundi Asset Management SAS	Actions	France	EUR	2 458 200,00
FR0010405431	AMUNDI MSCI GREECE	Amundi Asset Management SAS	Actions	France	EUR	3 556 150,00
FR0010446658	AMUND FTSE MIB D 2X LEV	Amundi Asset Management SAS	Actions	France	EUR	4 584 900,00
FR0010755611	AM MSCI USA DLY 2X L ETF ACC	Amundi Asset Management SAS	Actions	France	EUR	2 462 000,00
FR0010930438	H2O MULTIBONDS FCP-IEC	Sunny Asset Management SA	Obligations	France	EUR	685 577,10
FR0010930446	H2O MLTSTRATGIES FCP-IC	Sunny Asset Management SA	Hedges	France	EUR	952 401,30
FR0010951483	ANAXIS SHORT DURATION-I EUR	Anaxis Asset Management SAS	Obligations	France	EUR	1 456 580,00
FR0011042753	AMUND IBEX35 DAD 2X	Amundi Asset Management SAS	Actions	France	EUR	5 194 800,00
FR0013196219	ANAXIS INC ADVANTAGE-I1 EUR	Anaxis Asset Management SAS	Obligations	France	EUR	1 806 980,00
FR0013233756	FUTUR FLEXIBLE ACTIONS-I	Sapienta Gestion SAS	Actions	France	EUR	4 708 200,00
FR0013340726	LBPAM ABS RETRN CR SRI-IEURA	LBP AM SA	Obligations	France	EUR	2 314 371,60
FR0013510286	STRATEGIE RENDEMENT RESP-I	APICIL Asset Management SA	Obligations	France	EUR	809 410,00
FR001400FLB3	QANTARA AFRICAN SOVEREG FN-I	Qantara Asset Management SAS	Obligations	France	EUR	194 940,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR001400L7Z2	ARBEVEL SHORT TERM CREDIT-I	ARBEVEL SHORT TERM CREDIT SICAV	Obligations	France	EUR	2 207 700,00
FR001400MT15	SYC EUR IG SHR DUR-IC	Sycomore Asset Management SA	Obligations	France	EUR	3 237 900,00
FR001400P116	ELLIPSIS GLOB CRED OPP-Y EUR	Ellipsis Asset Management SA/France	Actions	France	EUR	1 614 314,25
FR001400PY31	SUNNY NORTH AMERICA-F	Sunny Asset Management SA	Actions	France	EUR	1 383 448,00
FR0014010QC5	TAILOR CREDIT 2031-I	Tailor Am SAS	Obligations	France	EUR	1 529 850,00
IE000B43XTH5	MAN FD PLC MAN GB CR VA-ILFH	Man Asset Management Ireland Ltd	Hedges	Irlande	EUR	2 171 000,00
IE000E4XZ7U3	MAN FND PL-MAN DYN INC-I EUR	Man Asset Management Ireland Ltd	Obligations	Irlande	EUR	5 910 080,00
IE000FR1WHU7	MAN FND PL-MAN DYN INC-IBHE	Man Asset Management Ireland Ltd	Obligations	Irlande	EUR	1 570 200,00
IE000I8KRLL9	ISHARES MSCI GLB SEMICNDCT A	iShares Essential Metals Produ	Actions	Irlande	EUR	1 042 500,00
IE000O26LVE1	MA F VP-MA E MC CA-INF H EUR	Man Asset Management Ireland Ltd	Hedges	Irlande	EUR	6 463 800,00
IE000O9TVU66	MAN FD PLC MAN GB CR VA-ILHE	Man Asset Management Ireland Ltd	Hedges	Irlande	EUR	5 952 100,00
IE000UF6ZGJ9	MAN FINANCIAL CRD OPP-IF EUR	Man Asset Management Ireland Ltd	Obligations	Irlande	EUR	3 483 250,00
IE000VBPDLI4	MA F VP-MA E MC CA-INF H EUR	Man Asset Management Ireland Ltd	Hedges	Irlande	EUR	2 688 310,00
IE000W25WSA7	H2O GEN GB MAC-I EUR	Gateway Fund Services Ltd	Mixte	Irlande	EUR	2 992 500,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE00B52XQP83	ISHARES MSCI SOUTH AFRICA	BlackRock Asset Management Ireland Ltd	Actions	Irlande	EUR	3 750 000,00
IE00B5L8K969	ISHARES MSCI EM ASIA ACC	BlackRock Asset Management Schweiz AG	Actions	Irlande	EUR	9 738 000,00
IE00BD3V0B10	ISHARES S&P US BANKS UCITS	BlackRock Asset Management Ireland Ltd	Actions	Irlande	EUR	2 237 700,00
IE00BFXR7892	KRANESHARES CSI CHINA INTRNT	Waystone Management Co IE Ltd	Actions	Irlande	USD	1 129 052,04
IE00BG4R4N98	EMRG MRK CORP HG YLD DTF-O6U	Waystone Management Co IE Ltd	Obligations	Irlande	EUR	9 368 803,60
IE00BKPJY434	KS IC SSE STM50 UCITS ETF-US	Waystone Management Co IE Ltd	Actions	Irlande	USD	5 066 562,99
IE00BMWXKN31	HSBC HANG SENG TECH UCITS ET	HSBC Investment Funds Luxembourg SA/Luxembourg	Actions	Irlande	EUR	3 576 950,00
LU0501220262	GEF - FRONTIER MKT I EUR	Global Evolution Asset Management A/S	Obligations	Luxembourg	EUR	8 006 660,00
LU1681038672	AMUNDI RUSSELL 2000 UCITS ET	Amundi Luxembourg SA	Actions	Luxembourg	EUR	1 588 960,00
LU1681045024	AMUNDI MSCI EM LATIN AME ETF	Amundi Luxembourg SA	Actions	Luxembourg	EUR	820 400,00
LU1744059137	MW OBLIGATIONS INTERNAT-CS	MW Asset Management SICAV	Obligations	Luxembourg	EUR	1 055 735,10
LU1834983550	AMUNDI STX600 BASIC RSRCES	Amundi Luxembourg SA	Actions	Luxembourg	EUR	2 603 200,00
LU1900066207	AMUNDI MSCI BRAZIL-ETF ACC	Amundi Luxembourg SA	Actions	Luxembourg	EUR	2 665 300,00
LU1900066975	AMUNDI MSCI KOREA-ETF A	Amundi Luxembourg SA	Actions	Luxembourg	EUR	7 257 550,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU2061939216	IVO FUNDS - IVO GLOBAL HIGH	IVO Capital Partners SAS	Obligations	Luxembourg	EUR	656 800,00
LU2416423056	VONTOBEL-CREDIT OPPORT-HEEUR	Vontobel Fund - Commodity	Obligations	Luxembourg	EUR	7 852 140,00
LU2466449001	ECHQUIER SPACE-K EUR	Financiere de L'Echiquier SA	Actions	Luxembourg	EUR	2 549 800,00
LU2611731824	AMUNDI GOLD MINERS UC ETF-UI	Amundi Luxembourg SA	Actions	Luxembourg	EUR	4 551 120,00
LU2802104476	AXIOM EM MKT CORP-AC EUR-ACC	Axiom Alternative Investments Sarl	Obligations	Luxembourg	EUR	3 285 408,00
LU3188632536	JSS SUS BO FI CA-EI EUR ACC	JSS Sustainable Bond-Financial Capital	Obligations	Luxembourg	EUR	5 095 000,00
Total						158 601 853,98

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	30/06/2026
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	2 726 844,79
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des créances	2 726 844,79
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-4 276 671,43
Frais de gestion	-5 000 068,57
Dépôts de garantie	0,00
Autres créditeurs divers	-126 539,10
Total des dettes	-9 403 279,10
Total des créances et dettes	-6 676 434,31

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	30/06/2026
Frais fixes	2 343 078,80
Frais fixes en % actuel	2,00
Frais variables	4 382 315,82
Frais variables en % actuel	3,75
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART DIST D	30/06/2026
Frais fixes	308 060,21
Frais fixes en % actuel	2,00
Frais variables	582 872,11
Frais variables en % actuel	3,79
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités

	Code ISIN	Libellé	30/06/2026
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0013233756	FUTUR FLEXIBLE ACTIONS-I	4 708 200,00
Total			4 708 200,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	-8 152 691,02	-3 320 574,08
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-8 152 691,02	-3 320 574,08
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-8 152 691,02	-3 320 574,08

PART CAPI C		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-7 302 950,16	-2 885 237,36
Total	-7 302 950,16	-2 885 237,36
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,000	0,000
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART DIST D		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-849 740,86	-435 336,72
Total	-849 740,86	-435 336,72
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,000	0,000
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	130 800,0070	0,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	21 340 308,73	9 278 244,05
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	21 340 308,73	9 278 244,05
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	922 723,29	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	22 263 032,02	9 278 244,05

PART CAPI C		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	19 119 728,01	8 064 017,05
Total	19 119 728,01	8 064 017,05
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART DIST D		
Affectation:		
Distribution	654 000,04	268 205,67
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	2 489 303,97	946 022,87
Capitalisation	0,00	0,00
Total	3 143 304,01	1 214 228,54
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	130 800,0070	134 102,8330
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	5,00	2,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			1 494 000,00	0,93
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 494 000,00	0,93
Services bancaires invest et de courtage			1 494 000,00	0,93
MRXFIN 0 02/15/28	EUR	15 000	1 494 000,00	0,93
Parts d'OPC et fonds d'investissements			158 601 853,98	99,03
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			144 117 793,98	89,99
AM MSCI USA DLY 2X L ETF ACC	EUR	80 000	2 462 000,00	1,54
AMUND FTSE MIB D 2X LEV	EUR	170 000	4 584 900,00	2,86
AMUND IBEX35 DAD 2X	EUR	65 000	5 194 800,00	3,24
AMUNDI MSCI BRAZIL-ETF ACC	EUR	110 000	2 665 300,00	1,66
AMUNDI MSCI EM LATIN AME ETF	EUR	40 000	820 400,00	0,51
AMUNDI MSCI GREECE	EUR	1 300 000	3 556 150,00	2,22
AMUNDI MSCI KOREA-ETF A	EUR	37 000	7 257 550,00	4,53
AMUNDI RUSSELL 2000 UCITS ET	EUR	4 000	1 588 960,00	0,99
AMUNDI STX600 BASIC RSRCES	EUR	20 000	2 603 200,00	1,63
AMUND NASDAQ 100 DALY LEV	EUR	1 200	2 458 200,00	1,53
ANAXIS INC ADVANTAGE-I1 EUR	EUR	14 000	1 806 980,00	1,13
ANAXIS SHORT DURATION-I EUR	EUR	1 000	1 456 580,00	0,91
ARBEVEL SHORT TERM CREDIT-I	EUR	2 000	2 207 700,00	1,38
AVARON EMER EUR FUND C	EUR	45 000	2 315 250,00	1,45
AXIOM EM MKT CORP-AC EUR-ACC	EUR	2 800	3 285 408,00	2,05
ECHQUIER SPACE-K EUR	EUR	1 100	2 549 800,00	1,59
ELLIPSIS GLOB CRED OPP-Y EUR	EUR	15	1 614 314,25	1,01
EMRG MRK CORP HG YLD DTF-O6U	EUR	52 000	9 368 803,60	5,85
FUTUR FLEXIBLE ACTIONS-I	EUR	38 000	4 708 200,00	2,94
GEF - FRONTIER MKT I EUR	EUR	34 000	8 006 660,00	5,00
H2O GEN GB MAC-I EUR	EUR	30 000	2 992 500,00	1,87
H2O MLTSTRATEGIES FCP-IC	EUR	2,5	952 401,30	0,59
H2O MULTIBONDS FCP-IEC	EUR	2	685 577,10	0,43
HSBC HANG SENG TECH UCITS ET	EUR	650 000	3 576 950,00	2,23
ISHARES MSCI GLB SEMICNDCT A	EUR	50 000	1 042 500,00	0,65
ISHARES MSCI SOUTH AFRICA	EUR	75 000	3 750 000,00	2,34
ISHARES S&P US BANKS UCITS	EUR	300 000	2 237 700,00	1,40
IVO FUNDS - IVO GLOBAL HIGH	EUR	4 000	656 800,00	0,41
JSS SUS BO FI CA-EI EUR ACC	EUR	50 000	5 095 000,00	3,18
KRANESHARES CSI CHINA INTRNT	USD	70 000	1 129 052,04	0,71
KS IC SSE STM50 UCITS ETF-US	USD	170 000	5 066 562,99	3,16
LBPAM ABS RETRN CR SRI-IEURA	EUR	180	2 314 371,60	1,45
MA F VP-MA E MC CA-INF H EUR	EUR	19 000	2 688 310,00	1,68
MA F VP-MA E MC CA-INF H EUR	EUR	45 000	6 463 800,00	4,04
MAN FD PLC MAN GB CR VA-ILFH	EUR	20 000	2 171 000,00	1,36

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
MAN FD PLC MAN GB CR VA-ILHE	EUR	55 000	5 952 100,00	3,72
MAN FINANCIAL CRD OPP-IF EUR	EUR	25 000	3 483 250,00	2,17
MAN FND PL-MAN DYN INC-IBHE	EUR	15 000	1 570 200,00	0,98
MAN FND PL-MAN DYN INC-I EUR	EUR	32 000	5 910 080,00	3,69
MW OBLIGATIONS INTERNAT-CS	EUR	630	1 055 735,10	0,66
STRATEGIE RENDEMENT RESP-I	EUR	7 000	809 410,00	0,51
SUNNY NORTH AMERICA-F	EUR	1 100	1 383 448,00	0,86
SYC EUR IG SHR DUR-IC	EUR	30 000	3 237 900,00	2,02
TAILOR CREDIT 2031-I	EUR	15 000	1 529 850,00	0,96
VONTOBEL-CREDIT OPPORT-HEEUR	EUR	54 000	7 852 140,00	4,90
Autres OPC et fonds d'investissements			14 484 060,00	9,04
AMUNDI GOLD MINERS UC ETF-UI	EUR	84 000	4 551 120,00	2,84
ISHARES MSCI EM ASIA ACC	EUR	36 000	9 738 000,00	6,08
QANTARA AFRICAN SOVEREG FN-I	EUR	1 500	194 940,00	0,12
Autres actifs éligibles			525 693,00	0,33
Total			160 621 546,98	100,29

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
CAC40 EOP 0726	-60,00	35 100,00	0,00	-5 042 394,00
E-MINI NASD 0926	30,00	184 879,10	0,00	13 779 772,21
MINI MSCIEM 0926	230,00	0,00	172 056,25	10 665 836,45
Sous total		219 979,10	172 056,25	19 403 214,66
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		219 979,10	172 056,25	19 403 214,66

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
EURO FX CURR FUT Sep26	140,00	0,00	242 553,01	-17 565 161,21
JPN YEN CUR 0926	230,00	0,00	241 808,31	0,00
Sous total		0,00	484 361,32	-17 565 161,21
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	484 361,32	-17 565 161,21

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	160 621 546,98
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	47 922,85
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	-484 361,32
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	9 410 857,93
Autres passifs (-)	-9 438 379,10
Total = actif net	160 157 587,34